

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 28.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 11 JUILLET 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Lettres de l'Exposition, par A. Achintre.—Notre histoire, par B. S.—Le jubilé musical.—Défi au corps de musique de la Cité : Vaillante réponse.—Parlement local.—Nos gravures : Feu à la Sublime-Porte ; La première dent ; Le Tonnerre, garde-côtes cuirassé.—Choses et autres.—Revue de la semaine.—Les perruquiers d'autrefois.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (suite)—Gazette des tribunaux : Un drame dans une carrière.—Un sieur du Médecin malgré lui, par Léon Godard.—Recettes agricoles.—Guérison de la surdité par la perforation du tympan.—Faits divers.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : La première dent ; Le cuirassé français le Tonnerre, préposé à la garde des côtes ; Constantinople ; incendie de la Sublime-Porte ; Paris : réception du maréchal MacMahon par les gardes de la section espagnole de l'Exposition. Le Dr Nobiling ; Le second attentat contre la vie de l'empereur d'Allemagne par Nobiling.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 19 juin 1878.

L'Exposition universelle—c'est là un de ses traits merveilleux le plus observable, bien que le moins remarqué—offre au savant, à l'industriel, au commerçant, à l'agronome, au simple curieux, comme au flâneur, l'objet, l'utilité, le produit, œuvre d'art, de métier ou fruit de la terre, qu'il lui plaît à voir, à comparer, à juger.

Depuis les fils de chanvre ou de lin, les tissus de coton, de laine ou de soie, contribuant au vêtement le plus grossier, le plus indispensable, jusqu'aux étoffes de luxe ; depuis l'ustensile le plus commun de matière ou vulgaire de forme, jusqu'aux œuvres les plus délicates et les plus artistiques ; de la matière première, à l'état brut, jusqu'aux transformations les plus habiles qu'elle reçoit de la main de l'ouvrier solitaire de l'atelier ou des machines les plus perfectionnées, tout s'y trouve ; et parcourir les nombreuses galeries où s'étalent ces divers produits, c'est passer la revue des œuvres de l'homme et de la nature.

Que l'on s'astreigne d'avance à un examen raisonné et méthodique, ou que l'on suive son caprice, l'inspiration du moment ou le hasard, peu importe ; l'on ne perd

rien à cela. Dans le premier cas, les notions gagnent en exactitude, en netteté, les souvenirs seront moins confus ; dans le second, le charme est plus vif, le plaisir se renouvelle à chaque instant ; mais, dans les deux façons, il y a même profit et même enseignement. Au spécialiste le premier mode, à l'artiste le second.

Flânant, l'autre jour, au milieu des massifs de fleurs du jardin du Champ-de-Mars, je me dirigeais à pas lents vers le Trocadéro, où les musiciens de la Hollande allaient donner leur premier concert. Une bonne demi-heure me séparait du moment fixé au programme pour l'ouverture de la salle.

Fumant un de ces cigares que l'imagination populaire a fort justement nommés *empastados*, j'étais à travers les pavillons disséminés sur les côtés du jardin, lorsque je m'arrêtai soudainement devant l'une de ces constructions en bois, dont l'enseigne porte cette indication : *Administration des tabacs*.

Une ceinture de plants divers de cette solanée, si financièrement productive aujourd'hui, entourait le pavillon.

Je vais donc voir, me dis-je, les procédés de fabrication du mauvais rouleau de tabac que tous les efforts de mes poumons s'efforçaient en vain d'entretenir allumé.

Je pénétrai dans l'édifice, qui se compose d'une sorte de couloir central flanqué de quatre petites salles, deux à l'entrée et deux au fond. Suivant mon habitude, je me dirigeai d'abord vers le point le plus éloigné, pour revenir ensuite sur mes pas. L'installation servait ici mon mode d'examen, car tous les appareils servant à l'étude chimique et physique des matières premières et des procédés de fabrication, se trouvent réunis dans une des salles qui sert de laboratoire à M. Schlästing, le directeur de l'École des tabacs. On se croirait, à voir ces alambics, ces fioles, ces vases, ces cornues et ces engins de toutes formes, dans le laboratoire d'un alchimiste du moyen-âge, chez Albert le Grand ou Nicolas Flamel.

Moi qui ai vu, accroupies sur le plancher de carrelage de leur chambre, les négresses des Antilles, à l'aide d'une planchette placée sur leurs genoux et d'un paille de chaume dans leur main droite, rouler des cigares à la journée sans autre préparation que d'écoter la feuille ; je ne me serais jamais douté de la nécessité d'un matériel aussi compliqué, pas plus que des expériences scientifiques qu'exige la manipulation de l'herbe que François de Lorraine, grand prieur de France, et Catherine de Médicis mirent autrefois à la mode en France.

Dans l'autre salle, vous voyez une collection complète de feuilles de tabac de toute provenance, car notre régie, outre celle de France, reçoit des feuilles de tabac de la Hongrie, de la Grèce, de la Hollande, du Kentucky, du Maryland, de Pensylvanie, du Mexique, du Brésil, de la Chine, de la Havane et de l'Algérie.

C'est de la combinaison, du mélange du jus de ces tabacs savamment dosés, que se font le *caporal*, tabac ordinaire, et d'autres variétés qui valent de 2 francs 50 le kil, jusqu'au *Guibeck* oriental qui vaut 45 francs la livre.

De ces manipulations proviennent également les cigarettes, les cigares et les *roles* de tabac à chiquer.

Les deux salles de l'entrée, dans lesquelles quelques jeunes ouvrières se livrent à la confection des cigarettes, attirent surtout les curieux.

Parmi les machines intéressantes, qui ont de beaucoup réduit les frais de la fabrication tout en conservant au tabac les qualités qu'altérerait la confection manuelle, l'on remarque un moulin à rape réduit à l'échelle d'un cinquième qui donne en dix heures douze mille livres de tabac à priser. Cette quantité, faite à la main, il y a quelques années, coûtait à l'État 130,000 francs. Le rapage à la mécanique donne le même résultat pour la somme de 30,000 francs.

Un autre appareil, avec quelques légers changements, remplit trois opérations qui, exécutées autrefois à la main, coûtaient fort cher et donnaient une perte de quatre livres et demie de tabac par deux cents livres. Cet appareil sèche, purifie, mouille et torréfie deux mille livres de tabac par heure. Le bénéfice réalisé par l'administration en substituant cette machine à la main, est d'un million par an, outre la différence entre les salaires de l'ouvrier, auquel on payait autrefois 1 franc 74 centimes par deux cents livres, tandis qu'il ne reçoit aujourd'hui, pour la même quantité, que 80 centimes, ou douze centins.

Il y a aussi un troisième appareil fort intéressant au point de vue de l'application des principes scientifiques. Nous ne le décrirons pas. Son objet est de saturer les feuilles de tabac avec lesquelles sont fabriqués les cigares communs. Jadis, on mêlait ensemble les feuilles de divers tabacs ; les procédés, fort longs, ne donnaient que des résultats imparfaits. Aujourd'hui, une seule feuille d'un tabac quelconque reçoit le jus de cinq ou six feuilles différentes. C'est comme une éponge dans les pores de laquelle on introduirait le mélange de cinq à six liquides différents.

Ces opérations donnent, paraît-il, à l'État un bénéfice de cinquante pour cent ; et en vous apprenant que le monopole des tabacs, en 1674 de quatre millions seulement, s'élevait, en 1790, à 32 millions, et qu'il rapporte aujourd'hui près de 300 millions, vous comprendrez alors les soins et l'attention que l'État prend pour l'excellent entretien d'une telle source de revenus. Quant aux cigarettes, elles se fabriquent, celles de luxe, à la main, les ordinaires, à la machine.

Les jeunes filles qui travaillent là, sous les yeux des visiteurs, peuvent faire, les premières de 850 à 900 cigarettes dans la journée ; la seconde, quinze mille.

En présence de tels travaux, de l'énormité du revenu, il faut véritablement que la plante à Nicot, "l'herbe à la reine," comme on appela d'abord ce produit primitivement exporté de Tabago, soit de tout point bien malfaisante pour jouir d'une pareille vogue, et pour que sa consommation se soit si rapidement répandue dans les deux mondes, en dépit des défenses qui en prohibèrent l'usage. Ainsi, en 1604, Jacques Ier en interdit l'usage ; Urbain VIII excommunia les ecclésiastiques qui prisaient en officiant ; Amurat IV le défendit sous peine d'avoir le nez et les oreilles coupées ; rien n'y fit, et la culture, commencée en France sous Richelieu, n'a fait que prospérer.

Une carte tracée par l'administration des contributions indirectes, carte que l'on

peut consulter dans une des salles du pavillon des tabacs, constate, par des teintes plus ou moins foncées, que les départements qui font la plus grande consommation en tabac sont ceux des Bouches-du-Rhône, du Var et de la Seine.

Afin de compléter l'historique de cette plante merveilleuse, car elle produit de l'or, quelques renseignements.

En France, l'achat, la vente et la fabrication des tabacs sont un monopole de l'État. Nul autre qu'un cultivateur dûment autorisé ne peut avoir en sa possession du tabac en feuilles, ni en provision d'autres tabacs que ceux fabriqués par les manufactures nationales ; et cette provision ne doit pas excéder vingt livres. Il existe, en France, dix manufactures de tabac fonctionnant dans divers départements.

Et dire que la pomme de terre, importée d'Amérique vers la même époque, mit plus de deux siècles à se répandre, et qu'il ne fallut pas moins que les efforts de Parmentier, la protection des souverains pour vaincre les préjugés qui s'opposèrent si longtemps à l'admission de ce tubercule si utile à l'alimentation publique !

En ce moment, les arbitres de la paix de l'Europe discutent les divers moyens à employer pour atteindre ce résultat tant désiré. Rien ne transpire des délibérations ; nous devons donc nous abstenir de tout commentaire et attendre quelques jours. Comme ce Congrès de Berlin restera en somme un des événements capitaux de notre temps, permettez-moi de vous montrer au moins de sa physionomie ce qu'elle a de semblable à nous, petites gens, de façon à ce que vous puissiez juger par la première réunion de ces auteurs politiques ce que nous réservent leurs décisions.

C'est à sept heures, dans la salle Blanche du château impérial, que le prince d'Allemagne a offert le dîner-gala à tous les membres du Congrès. Le prince Gortschakoff, indisposé, n'a pu y assister.

Tout le monde était en grand uniforme.

Voici quelles étaient les places occupées par les convives :

A la table du centre et aux côtés du prince impérial, les princes du sang et les membres des familles impériales et royales. En face, les membres du Congrès.

Le prince impérial avait immédiatement à sa droite la princesse impériale, le grand-duc de Bade, la princesse Marie, le prince Henri des Pays-Bas, fiancé de cette dernière. A sa gauche, la princesse Frédéric-Charles, le prince Charles, frère de l'empereur, le prince Frédéric-Charles, son fils.

Le prince de Bismarck, en grand uniforme de cuirassier blanc, était placé en face du prince impérial. Il avait à sa droite le comte Andrassy en grand uniforme de comte, lord Beaconsfield, le comte Schouvaloff, le comte Cairoli, le marquis de Salisbury, le marquis d'Haymerlé, lord Odo Russell.

A sa gauche : MM. Waddington, faisant face à la princesse impériale, Corti, Sadoullah, de Saint-Vallier, d'Oubril, Desprez, le prince de Hohenlohe, de Mouy.

Cet ordre de préséance vous indiquera peut-être le degré d'estime dans lequel on tient telle ou telle nation. Si cela ne vous